Sud-est de l'Europe: pacte de stabilité, accords de stabilisation et d'association

1999/2126(COS) - 03/04/2002

La Commission européenne a présenté son premier rapport annuel sur le processus de stabilisation et d'association en faveur de l'Europe du Sud-Est. Le document passe en revue l'évolution politique et économique de la région, le processus de stabilisation et d'association, ses atouts et ses résultats, ses faiblesses, les défis qui restent à relever et la façon dont l'Union européenne compte faire avancer le processus. Il est accompagné de cinq rapports dans lesquels la Commission, pour chaque pays concerné (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, République Fédérale de Yougoslavie et Ancienne République Yougoslave de Macédoine), dresse un état des lieux des progrès réalisés dans des domaines-clés de l'évolution politique et économique et de la capacité de chacun à participer au processus de stabilisation et d'association. L'évaluation de la Commission s'accompagne de recommandations sur les mesures à prendre au cours des douze prochains mois. Le rapport constate que le processus de stabilisation et d'association commence déjà à produire les effets escomptés. Chaque pays de la région est aujourd'hui une démocratie. Les cinq pays ont engagé des programmes ambitieux de réforme politique, économique et administrative fondés sur la législation et la pratique de l'Union européenne. Le processus de stabilisation est une politique à long terme visant à appuyer une réforme durable. Mais il s'agit aussi d'un processus flexible et dynamique, évoluant au gré des changements qui interviennent dans la région et dans le monde, et permettant de faire face à des crises soudaines. Au cours des prochaines années, de nouveaux mécanismes, qui doivent aider les pays de la région à s'attaquer au problèmes persistants posés par la faiblesse de l'État de droit et des institutions démocratiques, la corruption endémique, le risque de résurgence des formes extrêmes de nationalisme, la pauvreté et l'exclusion sociale, mais aussi à coopérer au plan régional, seront développés dans le cadre de ce processus. Pour l'Union européenne, le défi est double: d'une part, venir à bout de cette volatilité politique et de cette fragilité institutionnelle et d'autre part maintenir le cap stratégique fixé, à savoir intégrer les pays de la région dans l'Union européenne. Ce chantier exigera sans nul doute de nombreuses années d'investissement politique et économique.